

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Héricourt, le 28 septembre 2022

GAUSSIN et FLOATINN s'associent pour réinventer la mobilité des catamarans

Grâce à la gamme de Powerpack® hydrogène développés par GAUSSIN, le projet consiste à remplacer le moteur diesel du catamaran par un système de propulsion à hydrogène

GAUSSIN (EURONEXT GROWTH : ALGAU - FR0013495298), pionnier du transport de marchandises et de personnes propre et intelligent, et FLOATINN, société basée à Genève spécialisée dans les croisières en catamaran sur le Lac Léman, annoncent la signature d'un term sheet en vue d'un partenariat stratégique dans le domaine de la mobilité sur l'eau. L'accord vise à remplacer le moteur diesel normalement utilisé sur les catamarans par un système à hydrogène incluant un moteur électrique, une pile à combustible et des réservoirs d'hydrogène afin de convertir la navigation à la mobilité verte.

L'enjeu d'une navigation de plaisance décarbonée

FLOATINN est un acteur reconnu du tourisme et des loisirs à Genève. Opérateur de croisières souhaitant se convertir à l'hydrogène, l'entreprise s'inscrit dans une activité complémentaire à celle de GAUSSIN, spécialiste de la mobilité fonctionnant à l'hydrogène. Conscientes des synergies possibles entre leurs domaines d'activité, FLOATINN et GAUSSIN souhaitent proposer une solution de mobilité propre pour le transport de passagers sur le lac Léman.



Le catamaran de FLOATINN sur le lac Léman en Suisse

GAUSSIN développe et met sur le marché une gamme complète de Powerpack® hydrogène compacts et intégrant l'ensemble des composants permettant la production de l'énergie électrique alimentant les moteurs électriques et/ou l'ensemble des besoins en énergie des bateaux. La gamme propose trois Powerpack® pour répondre aux différents besoins et aux différentes tailles de bateaux : FUEL CELL M de 15 KW, le FUEL CELL L de 60 KW, le FUEL CELL XL de 125 KW.



Les PowerPacks H2 petit, moyen et grand format (Fuel Cell M, L et XL) de GAUSSIN

Cette technologie permet à GAUSSIN, dont l'empreinte est forte dans les secteurs logistiques, portuaires et aéroportuaires, d'accélérer son développement sur le marché de la navigation de plaisance et de transport de passagers. Ce partenariat vient concrétiser les avancées de GAUSSIN sur ce marché.

Outre l'innovation technologique, GAUSSIN a développé une approche globale de l'environnement portuaire appelée *Ports H2 Mobility As a Service*, intégrant l'ensemble de la chaîne d'un projet portuaire allant de la production et la distribution d'hydrogène, aux solutions de mobilité jusqu'aux opérations permettant une facturation à l'utilisation du client final.

« En tant que passionné de navigation, marin dans l'âme, j'ai à cœur la préservation de notre environnement et je suis déterminé à contribuer, à travers ce partenariat, à la décarbonisation du secteur maritime. Acteur phare du tourisme sur le lac Léman, FLOATINN a pour ambition de présenter le premier catamaran fonctionnant à l'hydrogène et de promouvoir avec GAUSSIN cette technologie auprès d'un large public », déclare Jean-Luc Oestreicher, associé-gérant de FLOATINN.

« GAUSSIN s'impose comme un acteur incontournable de la mobilité à hydrogène et vise avec cet accord à poursuivre le développement de sa technologie dans le secteur de la navigation de plaisance et de transport de passagers. C'est une opportunité pour GAUSSIN de diversifier encore son offre et trouver de nouveaux débouchés. Au-delà de notre technologie éprouvée, nous souhaitons accélérer le développement de notre approche globale sur les ports en proposant notre offre Ports H2 Mobility As a Service. Nous partageons avec FLOATINN une ambition commune pour la transition énergétique et nous sommes heureux d'annoncer cette collaboration à l'occasion du Monaco Yacht Show », déclare Christophe Gaussin, PDG de GAUSSIN.

Prochains rendez-vous

Monaco Yacht Show : 28 septembre au 1^{er} octobre 2022

À propos de GAUSSIN

GAUSSIN est une société d'engineering qui conçoit, assemble et commercialise des produits et services innovants dans le domaine du transport et de la logistique. Son savoir-faire englobe les transports de marchandises et de personnes, les technologies autonomes permettant un usage sans chauffeur de type Automotive Guided Vehicles, et l'intégration de tous types de batteries, notamment électriques et hydrogènes. Avec plus de 50 000 véhicules à travers le monde, GAUSSIN bénéficie d'une forte notoriété sur quatre marchés en pleine expansion : les terminaux portuaires et aéroportuaires, la logistique et people mobility. Le groupe a noué des partenariats stratégiques avec de grands acteurs mondiaux afin d'accélérer

sa pénétration commerciale : Siemens Logistics dans le domaine aéroportuaire, Bolloré Ports et ST Engineering dans le domaine portuaire, UPS dans le domaine de la logistique et Bluebus dans le transport de personnes. GAUSSIN a élargi son business model avec la signature de contrats de licence accélérant la diffusion de sa technologie à travers le monde. Le rachat de METALLIANCE consacre l'émergence d'un groupe international présent sur tous les segments de véhicules intelligents et propres.

En octobre 2021, GAUSSIN est lauréat du Dubaï World Challenge - Concours mondial pour le transport autonome.

En janvier 2022, GAUSSIN a terminé avec succès le Rallye Dakar 2022 avec son H2 Racing Truck®, le premier véhicule à hydrogène à participer à la course et à générer zéro émission de CO2.

En mars 2022, Christophe Gaussin est sacré « Personnalité hydrogène de l'année » lors d'une cérémonie à l'Assemblée nationale dans le cadre des Hydrogénies - Trophées de l'hydrogène.

GAUSSIN est cotée sur Euronext Growth à Paris depuis 2010 (EURONEXT GROWTH - FR0013495298).

Plus d'informations sur www.GAUSSIN.com

À propos de FLOATINN

Floatinn accueille ses passagers pour une expérience unique à bord d'un catamaran de luxe. Elle propose notamment de passer une nuit dans la rade de Genève avec vue sur la ville, d'organiser une croisière d'un ou plusieurs jours ou encore un événement sur l'eau permettant de découvrir le Lac Léman depuis un yacht à voile de luxe.

Pour plus d'informations, consultez le site www.floatinn.swiss



Contacts

GAUSSIN

Christophe Gaussin, invest@gaussin.com
+33(0)3.84.46.13.45

Ulysse Communication

Nicolas Daniels, ndaniels@ulysse-communication.com
+33(0)6.63.66.59.22
Charles Courbet, ccourbet@ulysse-communication.com
+33(0)6.28.93.03.06

LHA Investor Relations - USA

Jody Burfening, jburfening@lhai.com
(212) 838-3777

Plus d'informations sur www.gaussin.com

** Ce communiqué contient des déclarations prospectives. Ces déclarations ne constituent pas des faits historiques. Ces déclarations comprennent des projections et des estimations ainsi que les hypothèses sur lesquelles celles-ci reposent, des déclarations portant sur des projets, des objectifs, des intentions et des attentes concernant des résultats financiers, des événements, des opérations, des services futurs, le développement de produits et leur potentiel ou les performances futures. Ces déclarations prospectives peuvent souvent être identifiées par les mots « s'attendre à », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer » ou « planifier », ainsi que par d'autres termes similaires. Bien que la direction de GAUSSIN estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables, les investisseurs sont alertés sur le fait que ces déclarations prospectives sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de GAUSSIN, qui peuvent impliquer que les résultats et événements effectifs réalisés diffèrent significativement de ceux qui sont exprimés, induits ou prévus dans les informations et déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent notamment les incertitudes inhérentes aux difficultés d'approvisionnement liées à la situation sanitaire, à la pénurie de matières premières ou aux conflits actuels, les décisions des autorités Étatisques, l'évolution des cours de change et des taux d'intérêt, l'inflation. GAUSSIN ne prend aucun engagement de mettre à jour les informations et déclarations prospectives sous réserve de la réglementation applicable notamment les articles 223-1 et suivants du règlement général de l'Autorité des marchés financiers.*